

Avis adopté à la séance plénière du 11 mars 2020

## Accord de Paris et neutralité carbone en 2050 : comment respecter les engagements de la France ?

### Déclaration du groupe de la CFTC

Cette résolution porte sur un sujet au centre des préoccupations citoyennes :  
« *contenir le réchauffement de la terre et faire en sorte de respecter les engagements climats à horizon 2050* ».

La France doit engager rapidement sa conversion écologique, pour réduire fortement ses émissions et respecter ses engagements conformément à l'accord de Paris.

Cependant, chaque année nous éloigne de ces ambitions de maîtrise de réchauffement climatique, le CESE déplore que le gouvernement n'ait pas analysé les causes des dérapages constatés sur la période antérieure, ce qui met en doute l'ambition d'un engagement reporté à 2050 et la capacité de la France à opérer sa transformation.

Aussi, la résolution du CESE formule plusieurs constats et recommandations, pour que la France parvienne à ses objectifs.

Le CESE avec 7 recommandations que la CFTC soutient pleinement, tente de reposer un cadre précis et pragmatique, pour le respect des objectifs, notamment en définissant les responsabilités, le cadre juridique et la feuille de route. Ainsi pour exemple : l'exigence d'un budget ministériel précis et évalué par ministère, la proposition d'évaluer tous les projets de lois au regard des émissions de gaz à effet de serre, tout comme l'exigence d'une France exemplaire face à l'Union européenne,

La justice climatique doit être à l'œuvre : Pour se mettre dans la bonne trajectoire, « *durablement* », il faudrait financer à hauteur de 20 milliards par an pour accompagner territoires et populations, en tenant compte de la vulnérabilité et des inégalités des acteurs. Il faudra « *accompagner* » de multiples postes, rénovations énergétiques, énergies renouvelables, véhicules électriques etc. La CFTC plaide pour que ces recommandations soient suivies.

Enfin en matière de formation, des milliers d'emplois sont à transformer et le PPEC, n'est toujours pas à l'œuvre : objectif fondamental pour la CFTC, pour qui la transformation écologique ne pourra se faire sans les Hommes et les emplois qualifiés à cet effet. De surcroît, ces milliers d'emplois pourraient contribuer à lutter contre le chômage de longue durée, la déqualification, et aiderait des marchés en tension.

La CFTC a voté la résolution